

Le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) assure un accompagnement éducatif, social et médical. Pour ce faire, il doit nécessairement s'appuyer sur une équipe d'experts pluridisciplinaire. Le plus souvent l'équipe de base se compose de la façon suivante :

- Un directeur
- Un chef de service,
- Un médecin coordonnateur,
- Infirmier(ère) & aides soignant(e)s,
- Un(e) psychologue clinicien(ne),
- Des moniteurs (trices) - éducateurs (trices) spécialisé(ée)s,
- Un(e) conseiller(ère) en insertion sociale et professionnelle,
- Un(e) conseiller(ère) en économie sociale et familiale,
- Des auxiliaires de vie sociale,
- Une secrétaire médico-sociale.

Le nombre et la qualification des personnels mentionnés sont déterminés en fonction de la qualification du service, de sa capacité, de ses objectifs et de ses modalités d'organisation et de fonctionnement, tels qu'ils ont été définis dans le projet de service. Les membres de l'équipe pluridisciplinaire doivent évidemment posséder les diplômes ou les titres à finalité professionnelle nécessaires à l'exercice de leurs compétences.

En outre, l'équipe pluridisciplinaire de chaque service peut comporter, si besoin est et dans le respect du projet de la structure, tout professionnel susceptible de concourir à la réalisation de sa mission (ergothérapeutes, pédicures, podologues, kinésithérapeutes, neuropsychologues, orthophonistes, assistante sociale etc.).

Les personnels peuvent être salariés du service ou de la structure à laquelle il est rattaché ou exercer en libéral lorsqu'ils sont habilités à pratiquer ce mode d'exercice. Dans ce dernier cas, les professionnels libéraux concluent avec la personne morale gestionnaire une convention précisant notamment l'engagement du professionnel libéral à respecter le règlement de fonctionnement et le projet de service, ainsi que les modalités d'exercice du professionnel au sein du service visant à garantir la qualité des prestations.

L'organisation des soins doit se faire en accord avec le médecin traitant (Services de Soins Infirmiers A Domicile, médecin coordonnateur, plateaux techniques), permettant un suivi médical pérenne et cohérent.

